



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département du territoire

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf. : GZU/IGA/524/09

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 2 JUIN 2009
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 9 juin 2009

Diffusion

M.	Pagani
Mme	Salerno
MM.	Tornare
	Mugny
	Maudet
	Moret
	Burri
	Aegerter
	Oertli
MM.	Krebs
	Lévrier
	Zagato
	Emeterio
	Thierrin
	SCM
Service juridique	
M.	Schweri
Dossiers et documentation	
MIS	

Concerne : Crédit de 499 800 F destiné à la participation financière de la Ville de Genève pour l'utilisation des locaux construits par un tiers et destinés au service des espaces verts et de l'environnement dans le périmètre dit "Foyer de Sécheron", sis avenue Blanc - avenue de France, sur les parcelles N^{os} 2129 et 5191, feuille 12 de Genève, section Petit-Saconnex

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 13 mai 2009, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 22 mai 2009
Date légale d'affichage : 22 mai 2009
Fin délai référendaire le : 1er juillet 2009

AR-524.doc